



HAL
open science

**Pierre François (dir.), Vie et mort des institutions
marchandes, Paris, Presses de Sciences Po, 2011**

Andy Smith

► **To cite this version:**

Andy Smith. Pierre François (dir.), Vie et mort des institutions marchandes, Paris, Presses de Sciences Po, 2011. Gouvernement & action publique, 2012, 1 (1), pp.139-155. halshs-00705988

HAL Id: halshs-00705988

<https://shs.hal.science/halshs-00705988>

Submitted on 19 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu : Pierre François (dir.) (2011), *Vie et mort des institutions marchandes*, Paris, Presses de Sciences Po, *Gouvernement & action publique* 1(1) janvier-mars 2012.

Andy Smith

Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux

Depuis une vingtaine d'années, les politistes français ont très largement déserté le champ économique pendant que la plupart des économistes du monde entier l'ont réduit aux modèles mathématiques et aux « choix rationnels ». Fort heureusement, toutefois, cette période correspond aussi à la montée en puissance d'une sociologie économique équipée pour, au contraire, analyser de près les acteurs et les processus sociaux qui composent la vie économique dans toute son épaisseur. Le fruit d'une longue réflexion collective au sein et autour du Centre de la sociologie des organisations, cet ouvrage fait non seulement état des développements théoriques et des constats empiriques-clés issus de cette « nouvelle sociologie économique ». En se centrant sur la place des institutions dans l'action socio-économique, il avance également une thèse centrale qui, en combinant les apports de débats récents au sein de la sociologie et du néo-institutionnalisme, est apte à intéresser une large part des sciences sociales.

Avant d'être étayée par cinq chapitres sur des terrains divers (le vin, les investisseurs, les *start up*, une norme ISO, les architectes), cette thèse est d'abord développée de manière progressive et pédagogique par Pierre François à travers deux chapitres introductifs (dont l'un est co-écrit avec Sophie Dubuisson-Quellier), puis précisée encore dans une conclusion générale. Elle se résume, selon nous, à un raisonnement en cinq étapes :

Une institution est une règle, une norme ou une convention qui contraint l'activité marchande, tout en lui fournissant les conditions de sa propre durabilité.

Pour les acteurs marchands l'institution est donc avant tout « un ensemble de repères (...) qui sont à leur disposition sur les scènes marchandes pour guider leurs interactions » (p. 15-16).

Loin de nécessiter forcément l'intervention d'un tiers (par exemple l'État), le rapport entre une institution et son application est « un lien interne » qui, pour le chercheur, ne peut « se saisir que dans les pratiques », c'est-à-dire en étudiant « la volonté qu'a l'acteur de se conformer » à l'institution (p. 51).

Cette volonté de s'y conformer est socialement construite à travers ce que Wittgenstein a appelé du « *dressage* ». Par conséquent, « le plus souvent, suivre la règle n'est pas le produit d'une délibération ou d'un calcul, mais le résultat d'un apprentissage » (p. 53-54).

Analyser de tels apprentissages permet « de saisir le fondement du caractère nécessairement partagé » des institutions qui n'existent que « si une communauté décide de dresser un ensemble d'individus à le suivre » (p. 54).

Partant de cette représentation de « la nature » des institutions, l'ouvrage dans son ensemble cherche avant tout à proposer les réponses empiriquement fondées à deux questions : comment naissent les institutions ? Sur quoi repose leur puissance et comment se construit-elle ?

À la première de ces interrogations, Pierre François propose tout d'abord un décentrement important par rapport au point de départ habituellement usité par le néo-institutionnalisme historique : « la crise de l'échange » et l'accentuation de l'incertitude. Sans écarter cette hypothèse, la méthode proposée ici consiste plutôt à retracer sans *a priori* « l'ensemble des contraintes qui, dans l'apprentissage de l'acteur, l'ont amené à acquérir la capacité de s'attacher » à telle ou telle institution (p. 54). Autrement dit, plutôt que de se presser pour synthétiser les variables qui pèsent sur les calculs et les stratégies des agents économiques¹, cet ouvrage préconise une démarche de recherche centrée sur les processus sociaux variés qui participent à la transformation en institution d'une règle, d'une norme ou d'une convention. En résumé, cette approche cherche à démontrer que l'institutionnalisation est indissociable de « la légitimation » de l'action collective et publique². Tout au long de l'ouvrage, cette orientation théorique est adoptée pour mettre en lumière l'émergence d'une série d'institutions qui marquent les industries diverses. Par exemple, Pierre-Marie Chauvin discerne pourquoi, au sein du monde des grands crus bordelais particulièrement riche en classifications, c'est au système de notation de Robert Parker qu'a été accordé le statut d'institution. De la même manière, Yan Dalla Pria explique comment l'institutionnalisation de deux labels géographiques - le « Silicon Alley » à New York et le « Silicon Sentier » à Paris - a participé à une « *croyance collective dans la nouvelle économie* » (p. 140), au

¹ Comme le font par exemple J. Mahoney et K. Thelen (2010), *Explaining Institutional Change. Ambiguity, Agency and Power*, Cambridge, Cambridge University Press.

² J. Lagroye (1985) « La légitimation », dans Grawitz, M., Leca, J. (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, p. 459-464.

développement de l'activité économique et à des interventions municipales substantielles. Par ailleurs, et de manière tout aussi importante, cet intérêt pour la légitimation permet aussi aux chercheurs regroupés dans l'ouvrage d'étudier de près « la mort » des institutions. Par exemple, en analysant les pratiques institutionnalisées d'investisseurs allemands dans le champ de la biotechnologie, Claire Champenois identifie avec précision le moment où elles ont accédé au statut « d'hypothèse susceptible d'être invalidée et écartée » (p. 135). C'est également ainsi que Yan Dalla Pria explique la perte de signification et d'impact économique des labels géographiques mentionnés *supra*.

En constituant la deuxième interrogation transversale de l'ouvrage, qu'en est-il donc de cet impact des institutions sur l'activité marchande ? Une première réponse à cette question est donnée par Pierre François, à nouveau en raisonnant à partir d'une des propositions de Wittgenstein : « la force de la règle n'est pas dans la règle, elle est conférée à la règle par l'individu qui décide de la suivre. Ce n'est pas la règle qui va contraindre l'acteur en vertu d'une puissance dont elle serait intrinsèquement dotée (mais par qui ? et comment ?), c'est l'acteur qui va décider de s'y référer lorsqu'il s'interroge : que dois-je faire, comment agir ? » (p. 231). Cette prise de position débouche sur une stratégie très largement suivie dans les chapitres « terrain » de l'ouvrage où l'on s'efforce de montrer, par exemple, comment les architectes d'intérieur ont finalement accepté de se contraindre à travers une certification professionnelle de leurs compétences (C. Olliver), ou pourquoi les châteaux bordelais se fient autant à la notation Parker pour fixer leurs prix. Dans les deux cas, d'ailleurs, on montre minutieusement comment ces institutions (la certification et Parker) puisent une partie de leur force en s'emboîtant dans d'autres pour former un ensemble systémique. Dans la conclusion générale, Pierre François pousse cette hypothèse plus loin en soulignant que la puissance des institutions provient également du « travail institutionnel »³ effectué par certains acteurs pour les « entretenir », les actualiser et ainsi les reproduire : « dès lors que la persistance institutionnelle cesse d'être considérée comme une évidence pour être constituée en énigme, les institutions supposent, pour survivre, un important travail de la part de ceux qui les emploient » (p. 247).

³ T. Lawrence, R. Suddaby (2006), « Institutions and institutional work », in Clegg, S., Hardy, C., Lawrence, T., Nord, W. (eds), *The Sage Handbook of Organization Studies*, Los Angeles, Sage (2 e éd.)

Nonobstant l'apport certain de cette perspective de recherche, c'est sur la question de l'impact des institutions que se situe notre première interrogation concernant la portée analytique d'un ouvrage fort séduisant. Aussi convaincantes, soient-elles, les propositions théoriques et la stratégie d'enquête développée ici visent-elles réellement à cerner les effets économiques et politiques des institutions ? Ou se contente-t-on essentiellement d'expliquer l'existence et la persistance institutionnelles ? Ce double questionnement constitue déjà un vaste champ de recherche auquel cet ouvrage apporte une contribution considérable. Grâce à lui, nous savons beaucoup mieux pourquoi les institutions doivent être étudiées à partir d'une construction d'objet et les techniques d'enquête véritablement sociologiques. En effet, en s'appuyant sur cette démarche, par exemple, une partie importante de la sociologie politique française serait bien mieux positionnée pour contester les analyses néo-institutionnalistes qui passent trop rapidement dans la synthèse et/ou qui cachent leurs postulats fonctionnalistes, voire positivistes. Pourtant, nous ne pouvons qu'être quelque peu frustrés par une approche qui, dans chaque champ marchand étudié, ne cartographie pas avec précision l'ensemble des institutions qui le structure puis tente de saisir leurs effets respectifs et relatifs. Par exemple, dans le chapitre sur le cas viticole il nous semble important au moins de souligner comment le marché des grands crus s'articule avec la production des vins de Bordeaux dans leur ensemble, et l'institution des Appellations d'origine contrôlées en particulier. De manière similaire, peut-on réellement capter l'impact de l'institutionnalisation des pratiques d'investissement dans le champ des biotechnologies sans saisir son rapport avec l'ordre institutionnel de l'industrie pharmaceutique ?

Cette première interrogation s'enchevêtre avec une deuxième concernant le type d'institution ciblé dans l'ouvrage. Alors que le projet initial s'annonce comme la saisie de l'ensemble des institutions qui structurent l'activité marchande, il glisse rapidement vers l'étude d'un seul type d'institution : celui qui ne dépend pas de l'intervention d'un tiers coercitif. S'il ne fait pas de doute que cette variante institutionnelle est souvent sous-théorisée et sous-étudiée par le néo-institutionnalisme historique, ce choix de focal court le risque de réduire le caractère généralisable de l'approche défendue. En outre, étant donné que son raisonnement de base insiste sur l'imbrication des institutions dans chaque espace marchand, ne serait-il pas plus salutaire d'étudier de front les articulations entre différents types d'institution qui s'y sont développées au cours de l'histoire ?

Enfin, et plus généralement, dépasser le réflexe, si commun en France, qui consiste à étudier les institutions peu connues, voire exotiques, constituerait un grand pas vers une participation plus active des auteurs de l'ouvrage dans les débats internationaux et interdisciplinaires sur l'analyse des institutions. En tant que produit d'un investissement théorique et empirique massif, ce livre mérite très largement un lectorat qui, partant du socle solide que constitue la sociologie française, s'élargirait dans ces deux sens. Les critiques émises ici sont donc autant de suggestions « d'équipements » supplémentaires que ses chercheurs pourraient emporter avec eux afin de poursuivre une belle aventure intellectuelle dans d'autres espaces scientifiques.